

Pelouses calcicoles mésophiles des Pyrénées et du piémont nord-pyrénéen

CODE CORINE : 34.322

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et déterminisme

Étages planitiaire à montagnard, atteignant localement le subalpin inférieur (200-1900 m).

Climats variables à caractère montagnard marqué, depuis les climats humides à très humides à tonalité atlantique marquée des Pyrénées occidentales jusqu'aux climats plus secs et à tonalité méditerranéenne des Pyrénées orientales ; macroclimats très fortement modulés par l'altitude, l'exposition et les corridors climatiques des grandes vallées pyrénéennes.

Situations topographiques très variables : pentes faibles à fortes (5-40° généralement), plus rarement raides ou, inversement, nulles à très faibles.

Expositions diverses, jouant un rôle considérable dans la variabilité de l'habitat, les expositions froides étant moins répandues.

Roches mères carbonatées très variées : surtout calcaires durs crétacés et jurassiques, mollasses argilo-calcaires, parfois marnes, schistes et granites.

Sols pionniers peu évolués (rendzines) à plus évolués (sols bruns calcaires), fréquemment lessivés et décarbonatés dans les climats humides et pluvieux d'altitude ou à caractère très atlantique.

Systèmes pastoraux extensifs bovins et ovins, plus rarement près de fauche.

Variabilité

La connaissance typologique des pelouses calcicoles mésophiles des Pyrénées est encore fragmentaire et aucune synthèse n'est disponible aujourd'hui pour le versant français du massif. Il est finalement apparu plus pratique de regrouper en une seule fiche l'ensemble des pelouses calcicoles mésophiles et méso-xérophiles des Pyrénées. Celles du piémont nord-pyrénéen, peu développées et trop méconnues, ont été intégrées à cette fiche, même si elles constituent un ensemble pelousaire bien distinct des pelouses pyrénéennes.

● 1 – Pelouses des Pyrénées

Remarque – Une partie de ces pelouses, ou tout au moins les stades dynamiques dominées par le Genêt occidental, relèvent d'un autre habitat de la directive : « Landes oro-méditerranéennes endémiques à genêts épineux » [Code UE : 4090] et qui fait l'objet d'une fiche à part.

Diversité typologique principale, en l'état actuel de nos connaissances :

– du Pays basque aux Pyrénées centro-occidentales, un groupe « occidental » de pelouses collinéennes à montagnardes, à Germandrée des Pyrénées (*Teucrium pyrenaicum*) et Potentille des montagnes (*Potentilla montana*). Ces pelouses à forte tonalité atlantique prolongent sur le versant nord des Pyrénées, les pelouses hyperatlantiques des régions cantabriques et ouest-pyrénéennes de l'Espagne [*Potentillo montane-Brachypodium rupestris*]. Elles sont caractérisées par :

- la faible représentation des espèces pelousaires à affinités méridionales et médio-européennes ;
- plusieurs espèces atlantiques : Potentille des montagnes, Avoine de Cantabrie (*Helictotrichon cantabricum*), Bruyère vagabonde (*Erica vagans*) et, de manière plus restreinte, Genêt occidental (*Genista occidentalis*). Ces deux dernières espèces connaissent un développement souvent spectaculaire dans les stades landicoles de sous-pâturage et d'abandon pastoral... ;
- un cortège de plantes acidiphiles à acidiphiles souvent bien développées dans ces pelouses et traduisant l'importance des phénomènes de décarbonatation sous l'influence du climat humide et des fortes précipitations : Brunelle des Pyrénées (*Prunella hastifolia*), Danthonie décombante (*Danthonia decumbens*), Épiaire officinale (*Stachys officinalis*), Agrostide capillaire (*Agrostis capillaris*), Potentille dressée (*Potentilla erecta*), Petite-centaurée naine (*Centaurium pulchellum*)...

Il existe plusieurs variantes altitudinales, géographiques et édaphiques, parmi lesquelles :

- variante montagnarde à Panicaut de Bourgat (*Eryngium bourgatii*), Laïche humble (*Carex humilis*)... ;
- variante collinéenne marnicole thermophile à Globulaire à tige nue (*Globularia nudicaulis*), Dorycnie à cinq folioles (*Dorycnium pentaphyllum*) ;
- variante collinéenne marnicole psychrophile à Parnassie des marais (*Parnassia palustris*), Mouron délicat (*Anagallis tenella*)...

Du Pays basque oriental aux Pyrénées centrales, un groupe « centro-occidental » de pelouses collinéennes à montagnardes, souvent thermophiles, à tonalité atlantique atténuée et nuancée d'influences subméditerranéennes et médio-européennes. Ces pelouses sont proches des pelouses précédentes mais enrichies en espèces subméditerranéennes et méditerranéo-montagnardes : Germandrée petit-chêne (*Teucrium chamaedrys*), Koellerie pyramidale (*Koeleria pyramidalis*), Héliantheme nummulaire (*Helianthemum nummularium*), Potentille printanière (*Potentilla neumanniana*), Cirse acaule (*Cirsium acaule*), Aspérule à l'esquinancie (*Asperula cynanchica*)... Le groupe représente plutôt une aile orientale d'atlantidité réduite du *Potentillo splendidis-Brachypodium pinnati* ; il en existe de nombreuses variantes altitudinales, géographiques et édaphiques dont la typologie précise reste à faire ; plusieurs associations décrites concernent ce registre de variations :

- **pelouse à Koellerie pyramidale et Potentille des montagnes** [*Koelerio pyramidatae-Potentilletum splendidis*], décrite de la vallée de Gavarnie (65), probablement hétérogène et incluant des pelouses subalpines à Laïche toujours verte (*Carex sempervirens*), Iris à feuilles larges (*Iris latifolia*), Calament des Alpes (*Acinos alpinus*), Gentiane printanière (*Gentiana verna*)... ;
- **pelouse à Germandrée des Pyrénées et Genêt occidental** [*Teucrio pyrenaici-Genistetum occidentale*], décrite de la Haute Soule des étages collinéen à subalpin (560-1630 m), hétérogène et dont les aspects landicoles à Genêt occidental, bien étudiés dans les Pyrénées centrales, relèvent d'un autre habitat de la directive [Code UE : 4090] ;
- des Pyrénées centrales aux Pyrénées ariégeoises, un groupe « centro-oriental » de pelouses collinéennes à montagnardes, à influence atlantique faible, où manquent notamment le Genêt

occidental et la Bruyère vagabonde dans les stades landicoles ; dans les stades pelousaires, la Potentille des montagnes manque et la Germandrée des Pyrénées devient rare et discrète. Inversement le cortège floristique du *Mesobromion erecti* auxquelles ces pelouses peuvent être rattachées, est bien étoffé avec : Carlina sans tige (*Carlina acaulis*), Scabieuse cendrée (*Scabiosa cinerea*), Œillet de Montpellier (*Dianthus monspessulanus*), Polygala du calcaire (*Polygala calcarea*), Orchis brûlé (*Orchis ustulata*)... Plusieurs variantes altitudinales, géographiques et édaphiques, parmi lesquelles un type central bien distinct : **pelouse à Carlina artichaut et Brachypode penné** [*Carlino cynarae-Brachypodietum pinnati*] avec : Carlina artichaut (*Carlina acanthifolia* subsp. *cynara*), Saugue des prés (*Salvia pratensis*), Cirse acaule, Trèfle des montagnes (*Trifolium montanum*)...

On peut rapprocher de cet ensemble, un groupe altitudinal de pelouses à la limite des étages montagnard et subalpin, surtout connu du bassin de l'One (65), riche en espèces acidiphiles, avec : Gaillat à feuilles inégales (*Galium anisophyllum*), Carlina acaule (*Carlina acaulis*), Serratule à gros capitules (*Serratula tinctoria* subsp. *vulpini*), Croisette glabre (*Cruciata glabra*), Genêt poilu (*Genista pilosa*), Callune vulgaire (*Calluna vulgaris*), Héliantheme à grandes fleurs (*Helianthemum grandiflorum* subsp. *grandiflorum*)... ; ce groupe fait le passage altitudinal aux pelouses du *Festucion scopariae* ; deux types décrits :

– **pelouse à Centaurée noire et Brachypode penné** [*Centaureo nigrae-Brachypodietum pinnati*] avec : Œillet de Montpellier, Raiponce en épi (*Phyteuma spicatum*), Peucedan à feuilles de carvi (*Peucedanum carvifolia*), Buplèvre fausse renoncule (*Bupleurum ranunculoides*), Avoine bigarrée (*Helictotrichon versicolor*)... ;

– **pelouse à Campanule à chapelet et Cynosure crénelle** [*Campanulo precatorea-Cynosuretum cristati*], mésophile et faisant le passage aux prairies calcicoles montagnardes plus ou moins décarbonatées du *Cynosurion cristati*, avec : Cynosure crénelle (*Cynosurus cristatus*), Campanule à chapelet (*Campanula precatorea*), Fétuque gr. rouge (*Festuca gr. rubra*), Rhinanthé méditerranéen (*Rhinanthus pumilus*)...

Variabilité secondaire importante surtout dynamique et édaphique ; parmi ces variations les plus fréquentes :

– stades landicoles à Genêt occidental, Bruyère vagabonde aboutissant à la constitution de landes (ou matorraux) acidobasophiles particulières aux régions cantabriques, basques et pyrénéennes occidentales ; sur substrats plus ou moins décarbonatés du Pays basque aux préPyrénées centrales, ces stades s'enrichissent en espèces des landes atlantiques acidiphiles : Ajoncs (*Ulex minor*, *U. europaeus*), Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*), Callune vulgaire (*Calluna vulgaris*) et passent insensiblement à la lande à Bruyère vagabonde et Genêt occidental [*Erico vagantis-Genistetum occidentalis*] ;

– stades densifiés de pelouses-ourlets à Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*), Origan vulgaire (*Origanum vulgare*), Centaurée gr. jaccée (*Centaurea subg. Jacea*), Fougère aigle, Domppte-venin officinal (*Vincetoxicum hirsutinaria*)... ; leur développement est largement favorisé par l'ambiance humide et atlantique ;

– variantes mésophiles, de niveau trophique plus élevé, à Trèfle des prés (*Trifolium pratense*), Plantain moyen (*P. media*)...

● 2 – Pelouses du piémont nord-pyrénéen

Ensemble peu connu, soumis graduellement aux influences atlantiques et méditerranéennes longeant le piémont, tandis que manque le cortège pelousaire montagnard des Pyrénées ; il s'agit surtout de pelouses mésophiles à méso-xérophiles sur mollasses argilo-calcaires et terreforts, avec : Brome dressé (*Bromus erectus*), Globulaire ponctuée (*Globularia bisnagarica*), Bothriochloa

ischème (*Bothriochloa ischaemum*), Laïche glauque (*Carex flacca*), Chlore perfoliée (*Blackstonia perfoliata*), Brunelle laciniée (*Prunella laciniata*), Séséli des montagnes (*Seseli montanum*), Germandrée petit-chêne... Les variantes à caractère marnicole plus ou moins prononcé évoluent rapidement vers des pelouses-ourlets denses à Molinie faux roseau (*Molinia caerulea* subsp. *arundinacea*), Dorycnie à cinq folioles (*Dorycnium pentaphyllum*), Genêt des teinturiers (*Genista tinctoria*)... Vers l'ouest, la Bruyère vagabonde participe plus ou moins à ces communautés qui, vers l'est à partir de l'Astarac, s'enrichissent de Genêt scorpion (*Genista scorpius*).

Physionomie, structure

Pelouses rases à mi-hautes, d'aspect général très varié et présentant de nombreux faciès soit pelousaires, soit postpastoraux et riches en chaméphytes landicoles ; certains sont très caractéristiques : faciès violacé à Panicaut de Bourgat, épineux à Genêt occidental, vert-jaunâtre à Brachypode penné...

Tapis herbacé peu ouvert à fermé dans ces aspects typiques (recouvrement moyen de 80 à 95 %) ; structure biologique dominée par les hémicryptophytes dans les stades pelousaires, avec une participation variable des chaméphytes qui peut néanmoins devenir dominante dans les stades landicoles ; les thérophytes sont peu représentées (< 5 %) et plutôt par des héli-parasites (*Euphrasia*, *Rhinanthus*).

Pelouses insérées dans des complexes structuraux mosaïqués avec des formations herbacées hautes (pelouses-ourlets) à Brachypode penné, parfois à Molinie faux roseau (piémont nord-pyrénéen), des landes mixtes à Bruyère vagabonde (Pyrénées centrales et occidentales), des garrigues à Dorycnie à cinq folioles (surtout piémont nord-pyrénéen).

Strate herbacée typiquement surmontée d'un voile de Génévrier commun (*Juniperus communis*) dans les pâturages extensifs [« Formations de *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires », Code UE : 5130].

Espèces « indicatrices » du type d'habitat

Anthyllide de Foronda	<i>Anthyllis vulneraria</i> subsp. <i>forondae</i>
Avoine de Cantabrie	<i>Helictotrichon cantabricum</i>
Brunelle des Pyrénées	<i>Prunella hastifolia</i>
Bruyère vagabonde	<i>Erica vagans</i>
Carlina artichaut	<i>Carlina acanthifolia</i> subsp. <i>cynara</i>
Carlina sans tige	<i>Carlina acaulis</i>
Danthonie decombante	<i>Danthonia decumbens</i>
Épiaire officinale	<i>Stachys officinalis</i>
Genêt occidental	<i>Genista occidentalis</i>
Germandrée des Pyrénées	<i>Teucrium pyrenaicum</i>
Koelérie pyramidale	<i>Koeleria pyramidata</i>
Œillet de Montpellier	<i>Dianthus monspessulanus</i>
Panicaut de Bourgat	<i>Eryngium burgatii</i>
Potentille des montagnes	<i>Potentilla montana</i>
Raiponce en épi	<i>Phyteuma spicatum</i>
Scabieuse cendrée	<i>Scabiosa cinerea</i>
Thym britannique	<i>Thymus polytrichus</i> subsp. <i>britannicus</i>
Thym faux pouliot	<i>Thymus pulegioides</i>

Bouçage saxifrage	<i>Pimpinella saxifraga</i>
Brachypode penné (agg.)	<i>Brachypodium pinnatum</i> agg.
Brize intermédiaire	<i>Briza media</i>
Brome dressé	<i>Bromus erectus</i>
Brunelle à grandes fleurs	<i>Prunella grandiflora</i>
Brunelle laciniée	<i>Prunella laciniata</i>
Carline vulgaire	<i>Carlina vulgaris</i>
Chlore perfoliée	<i>Blackstonia perfoliata</i>
Cirse sans tige	<i>Cirsium acaule</i>
Épervière piloselle	<i>Hieracium pilosella</i>
Germandrée petit chêne	<i>Teucrium chamaedrys</i>
Hélianthème nummulaire	<i>Helianthemum nummularium</i>
Hippocrépide à toupet	<i>Hippocrepis comosa</i>
Laïche caryophyllée	<i>Carex caryophylla</i>
Laïche glauque	<i>Carex flacca</i>
Laïche humble	<i>Carex humilis</i>
Lin de France	<i>Linum gallicum</i>
Lin purgatif	<i>Linum catharticum</i>
Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>
Petite-centaurée naine	<i>Centaurium pulchellum</i>
Pimprenelle mineure	<i>Sanguisorba minor</i>
Polygala du calcaire	<i>Polygala calcarea</i>
Potentille printanière	<i>Potentilla neumanniana</i>
Renoncule bulbeuse	<i>Ranunculus bulbosus</i>
Scabieuse colombarie	<i>Scabiosa columbaria</i>
Séséli des montagnes	<i>Seseli montanum</i>

Confusions possibles avec d'autres habitats

Avec des pelouses xérophiles des mésoclimats chauds des Pyrénées à caractère plus méditerranéen [*Xerobromenion erecti* ; Code UE : 6210].

Avec des pelouses calcicoles orophiles méso-xérophiles des Pyrénées [*Festucion scopariae* ; Code UE : 6170].

Avec des landes acido-basophiles atlantico-montagnardes sur calcaires plus ou moins décarbonatés à Germandrée des Pyrénées et Genêt occidental (partie landicole du *Teucrio pyrenaici-Genistetum occidentalis*), passant à des landes acidiphiles à Genêt occidental et Bruyère vagabonde (?*Erico vagantis-Genistetum occidentalis*) [? *Genestion occidentalis* ; Code UE : 4090].

Avec des ourlets calcicoles préforestiers mésophiles développés en lisière et des pelouses-ourlets résultant de l'abandon pastoral et de la dynamique de recolonisation préforestière, généralement dominés par le Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*) et constituant les faciès typiques à Brachypode penné du *Trifolium medii* [Code UE : 6210].

Correspondances phytosociologiques

Groupes pyrénéens occidental et centro-occidental : pelouses calcicoles atlantiques du Pays basque et des Pyrénées occidentales ; alliance : *Potentillo splendidis-Brachypodium pinnati*.

Groupes pyrénéen centro-oriental et de piémont nord-pyrénéen : pelouses calcicoles mésophiles subatlantiques ; alliance : *Mesobromion erecti*.

Dynamique de la végétation

Spontanée

Végétations secondaires dont les potentialités varient selon la latitude et l'altitude :

– aux étages inférieurs (planitiaire/collinéen) atlantiques (Pays basque, Pyrénées occidentales), chênaies mixte de Chêne pédonculé, Chêne pubescent, Chêne tauzin, intermédiaires entre les chênaies pubescentes subméditerranéennes et les chênaies pédonculées adidiphiles atlantiques à Chêne tauzin [*Quercion robori-pyrenaicae* ; Code Corine : 41.56] ;

– aux étages inférieurs des Pyrénées centrales, forêts thermophiles à caractère méditerranéen du *Quercion pubescenti-sessiliflorae* [Code Corine : 41.711] depuis le piémont nord pyrénéen (surtout oriental à partir du Vic-Bilh et de l'Astarac) jusqu'au collinéen chaud des vallées des Pyrénées centrales où les Chênaies pubescentes à Buis (*Buxo sempervirentis-Quercion pubescentis*) sont bien développées ;

– à l'étage montagnard, hêtraies et hêtraies-sapinières atlantiques montagnardes pyrénéennes à Scille lis-hyacinthe [*Scillo lilio-hyacintho-Fagion sylvaticae* ; Code UE : 9120].

Après abandon pastoral, reconstitution forestière de vitesse variable généralement lente et pouvant présenter des seuils dynamiques (comme les landes à Genêt occidental et Bruyère vagabonde, les pelouses-ourlets à Brachypode penné, les garrigues à Dorycnie à cinq folioles...), souvent peu prolongés.

Principales étapes dynamiques : densification par colonisation et extension de graminées hautes (Brachypode penné, Molinie faux roseau) et/ou des chaméphytes landicoles (Genêt occidental, Bruyère vagabonde, Dorycnie à cinq folioles, Callune vulgaire, Genêt poilu), évolution vers des landes hautes et des fourrés pionniers à Ajoncs, Ronces ou Cytise à balais, piquetage arbustif et/ou arboré progressif aboutissant à la formation de fourrés coalescents ou de complexe préforestier divers selon les secteurs géographiques et altitudinaux, comme, par exemple, les « bouchets » subméditerranéens des vallées centrales à Buis, Chêne pubescent, Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*), Amélanchier ovale (*Amelanchier ovalis*), Noisetier (*Corylus avellana*)...

Liée à la gestion

Par intensification du pâturage, passage à des variantes appauvries mésophiles riches en espèces praticoles et faisant le passage aux prairies calcicoles le plus souvent montagnardes de l'*Alchemillo xanthochlorae-Cynosurion cristati* ; ces pelouses, dont la productivité fourragère est favorisée par les expositions fraîches, semblent supporter une certaine intensification du pâturage.

Avec un pâturage extensif, l'habitat présente une multitude de stades dynamiques, notamment landicoles et participe à un complexe pastoral du type pelouses/pelouses-ourlets/landes/cyti-saies/fourrés pionniers.

Habitats associés ou en contact

Voile de Genévrier commun sur pelouses calcicoles [Code UE : 5130].

Communautés pionnières de dalles calcaires de l'*Alyssso alyssoidis-Sedion albi* [Code UE : 6110].

Pelouses xérophiles des mésoclimats chauds des Pyrénées à caractère plus méditerranéen [*Xerobromenion erecti* ; Code UE : 6210].

Pelouses calcicoles orophiles méso-xérophiles des Pyrénées [*Festucion scopariae* ; Code UE : 6170].

Pelouses-ourlets et ourlets mésophiles calcicoles du *Trifolium medii* riches en Brachypode penné [Code UE : 6210] (plusieurs types à définir), glissant au Pays basque et en altitude vers des ourlets acido-basophiles proches des ourlets acidiphiles des *Melampyro pratensis-Holcetea mollis*.

Landes acido-basophiles atlantico-montagnardes sur calcaires plus ou moins décarbonatés à Genêt occidental et Bruyère vagabonde [*Genistion occidentalis* ; Code UE : 4090].

Pré-manteaux pionniers (cytisiaies) des *Cytiseteta scopario-striati* (plusieurs types).

Manteaux arbustifs préforestiers divers depuis les fourrés à tonalité atlantique du *Pruno spinosae-Rubion ulmifolii* [Code Corine : 31.89], jusqu'au fourrés thermophiles subméditerranéens du *Berberidion vulgaris* [Code Corine : 31.812].

Chênaies pubescentes à Garance voyageuse... [*Quercion pubescenti-sessiliflorae* ; Code Corine : 41.711].

Répartition géographique

Pelouses atlantiques à Germandrée des Pyrénées et Potentille des montagnes : Pays basque et préPyrénées centro-occidentales.

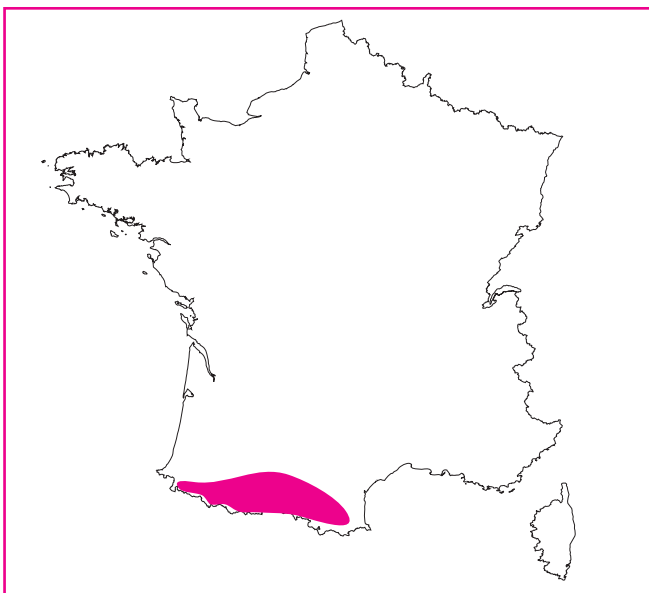
Pelouses atlantico-subméditerranéennes à Germandrée des Pyrénées : Touraine ; Pyrénées occidentales et centro-occidentales depuis la Cize jusqu'aux Petites Pyrénées.

Pelouse à Carline artichaut et Brachypode penné : Pyrénées ariégeoises.

Pelouse à Centaurée noire et Brachypode penné : haut bassin de l'One, à rechercher ailleurs.

Pelouse à Campanule à chapelet et Cynosure crénelle : haut bassin de l'One, à rechercher ailleurs.

Autres pelouses du *Mesobromion erecti* répandues dans les Pyrénées centro-orientales et le piémont nord-pyrénéen central et oriental depuis le Vic-Bilh (distribution précise à étudier).



Valeur écologique et biologique

Compte tenu des connaissances actuelles, la rareté des différents types est difficile à apprécier, mais certains sont certainement réduits à un petit nombre de sites : c'est le cas du groupe occidental de pelouses à Germandrée des Pyrénées et Potentille des montagnes, dont certaines variantes semblent exceptionnelles (notamment la variante à Parnassie des marais et Mouron délicat).

Bonne diversité floristique d'ensemble, avec un cortège d'endémiques pyrénéennes ou pyrénéo-cantabriques : Genêt occidental, Germandrée des Pyrénées, Passerine de Ruiz (*Thymelaea ruizii*), Avoine de Cantabrie ; présence d'une espèce du Livre rouge national, protégée en France : Passerine de Ruiz (connue uniquement en France de la vallée d'Aspe) ; l'Avoine de Cantabrie rarissime en France n'est connue que de cet habitat.

Paysages de pelouses à Genévrier commun et richesse de la faune associée.

Divers états de l'habitat ; états de conservation à privilégier

États à privilégier

Pelouse entrouverte, c'est-à-dire présentant un tapis végétal avec de micro-ouvertures constituant la niche de régénération ; cette structure est obtenue par la pérennité du pâturage sans amendement.

Mosaïques pelousaires associant divers stades dynamiques favorisées par un pâturage extensif.

Superposition à la pelouse d'un voile de Genévrier, associé aux pratiques pastorales.

Autres états observables

Pelouses mésophiles enrichies en espèces prairiales.

Phases densifiées à Brachypode penné seules.

Phases landicoles seules.

Tendances évolutives et menaces potentielles

Régression spatiale probable depuis les années 1960 ayant pour causes principales la déprise pastorale, mais cette évolution est localement très variable ; seules les pelouses du piémont nord-pyrénéen ont connu une récession importante, notamment dans les secteurs qui ont connu une forte intensification des pratiques agricoles (Vic-Bilh, Astarac, Comminges...), et sont aujourd'hui fortement menacées.

Potentialités intrinsèques de production économique

Pelouses favorables au pâturage ovin ou bovin.

Cadre de gestion

Rappel de quelques caractères sensibles de l'habitat

Ces pelouses, dont l'entretien est lié à l'activité pastorale, sont particulièrement sensibles à la déprise agricole ou, inversement l'intensification agricole :

en cas de déprise, en fonction de leur localisation dans la chaîne pyrénéenne, ces pelouses évoluent vers des pelouses à *Brachypode penné*, landes hautes, fourrés pionniers, piquetages arbustifs, voire reconstitution forestières de *Chênaies pubescentes* à mixtes.

L'intensification du pâturage fait évoluer ces pelouses vers des prairies calcicoles.

En basse altitude, l'intensification agricole menace le maintien de ces habitats.

Modes de gestion recommandés

La valorisation de l'habitat par le pâturage n'est possible que si le milieu est suffisamment ouvert. On peut avancer deux modes d'ouverture de l'habitat :

- la contention en parc de nuit pendant 3 années consécutives à raison de 10 à 20 jours par an ;
- le brûlage dirigé sur sol humide, en respectant les recommandations d'usage.

Après le brûlage d'ouverture, il faut attendre 3 à 5 ans avant de retrouver la composition de la pelouse initiale, du fait d'une colonisation immédiate par des graminées sociales ; puis, tous les 6 à 8 ans, intervenir soit par brûlage des tâches, soit par débroussaillage.

Élimination des ligneux par gyrobroyage puis maintien de l'ouverture par débroussaillage et pression pastorale plus forte.

Hormis dans les habitats à exposition fraîche, éviter le surpâturage et le stationnement des animaux-y préférer le pâturage itinérant.

Un pâturage extensif permet de freiner l'envahissement par les ligneux, il ne l'élimine pas. Les conditions de l'entretien actif à faire sur l'habitat ne sont encore qu'au stade expérimental.

Éviter les amendements qui favorisent l'évolution de ces pelouses vers des prairies calcicoles.

Autres éléments susceptibles d'influer sur le(s) mode(s) de gestion pris en faveur de l'habitat

Raréfaction de certains types de ces pelouses à préserver aujourd'hui.

Présence d'espèces végétales endémiques des Pyrénées (*Germandrée des Pyrénées*, *Avoine de Cantabrie*...).

Présence de la *Passerine de Ruiz*, espèce végétale protégée et inscrite au Livre rouge national, endémique de la Vallée d'Aspe.

Exemple de sites avec gestion conservatoire ou intégrée

Réserve naturelle de Nohèdes

Inventaires, expérimentations, axes de recherche à développer

Optimiser les pratiques pastorales (pâturage et brûlage) en lien avec les dynamiques évolutives de ces pelouses ; des travaux de recherche sont en cours sur les impacts du brûlage et du pâturage.

Bibliographie

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE PHYTOSOCIOLOGIE 1960.

BRAUN-BLANQUET J., 1967.

BOLÓS O. (de), 1957.

CHOUARD P., 1943.

GRUBER M., 1978.

GRUBER M., 1992.

NÈGRE R., 1970.

VANDEN BERGHEN C., 1969.

MAUBERT P., DUTOIT T., 1995.

RICHARD P., DUTOIT T., 1995.

Contacts

Service interdépartemental montagne élevage Pyrénées orientales.
Réserve naturelle de Nohèdes.